

Soutenance de mémoire de MA en ethnomusicologie de

**Caroline LAMBERT**

**Aux Frontières des Harmonies**

Aura lieu le

**Vendredi 20 février 2026 à 10h00**

FLSH / Salle B.1.E.42 Alvéole de la philosophie  
Espace Tilo-Frey 1 – 2000 Neuchâtel

Directeur-riche de mémoire : Alice Aterianus-Owanga

Expert-e : Patrik Dasen

**Résumé :**

*Aux Frontières des Harmonies* explore les dynamiques sociales et culturelles entre deux orchestres d'harmonie frontaliers : la Mili du Locle (Suisse) et l'Harmonie municipale de Morteau (France). À travers une enquête ethnographique menée entre 2021 et 2025, l'autrice interroge comment la frontière — géopolitique, symbolique et sociale — façonne les liens de sociabilité et la transmission de la passion musicale dans ces communautés.

L'étude révèle que, malgré leur proximité géographique (15 minutes en voiture), les deux harmonies ne se côtoient pas, chacune ancrée dans son territoire, circonscrite par des réseaux de sociabilité denses (famille, amitié, travail) et des pratiques culturelles locales. Les musiciens, souvent issus de lignées familiales, partagent un fort sentiment d'appartenance (*groupalité*), renforcé par des rituels (concerts, apéros, défilés) et une solidarité tacite héritée des valeurs républicaines du XIXe siècle.

La frontière, loin d'être une simple ligne administrative, apparaît comme un espace « épais », où se superposent des clivages économiques (travailleurs frontaliers), linguistiques (accents, expressions) et identitaires. Les projets de coopération transfrontalière, bien que promus par des institutions, peinent à créer des liens durables, révélant une préférence pour des alliances locales et informelles.

L'analyse s'appuie sur des observations *in situ*, des entretiens, et une réflexion sur les concepts de frontière, de réseaux sociaux et de communautés de pratique. Elle montre comment ces harmonies, malgré les défis contemporains (COVID-19, changements démographiques), perpétuent un patrimoine musical et social, tout en illustrant les tensions entre ouverture transfrontalière et vie associative locale.